



**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille quinze, le 6 juillet à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alain BOUCHECAREILH, Michel CAMDESSUS, Jacques CASSIAU-HAURIE, André CASSOU, Louis COSTEDOAT, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard DUCOS, Philippe GARCIA, Nadia GRAMMONTIN, Michel LABOURDETTE, Aline LANGLÈS, Michel LAURIO, Francis LAYUS, Christian LÉCHIT, Jean-Luc MARTIN, Maïthé MIRASSOU, Henri POUSTIS, Didier REY, Yves SALANAVE-PÉHÉ.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES : Michel BARBÉ, Patrice LAURENT.

**OBJET : CONSTRUCTION D'UN CENTRE CULTUREL A MOURENX – LOTS 08A –
AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT AU
MARCHE**

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 33 et 57 à 59 du code des marchés publics a été lancée le 23 janvier 2013, dont les marchés ont été attribués comme suit :

- Lot 01 VRD : entreprise Laffitte Frères pour un montant de 197 548 € HT ;
- Lot 02A Fondations spéciales : entreprise Soletanche Bachy Pieux, pour un montant de 421 600 € HT ;
- Lot 02B - Gros œuvre : Société GTM Faure Silva pour un montant de 3 302 750,28 € HT ;
- Lot 03 Etanchéité : Société Pyrénéenne d'étanchéité pour un montant de 193 024,50 € HT ;
- Lot 04 Menuiseries aluminium extérieures et intérieures : entreprise Coveris pour un montant de 1 304 883,64 € HT ;
- Lot 05 Bardage : Société Sylvéa pour un montant de 295 618,23 € HT ;
- Lot 06 Charpente métallique – serrurerie – métallerie : Société CMA Constructions pour un montant de 229 188 € HT ;
- Lot 07 Menuiserie bois : entreprise Martech pour un montant de 238 281 € HT ;
- Lot 08A Plâtrerie – cloisonnements : Société Loustau pour un montant de 220 478,59 € HT ;
- Lot 08B Faux-plafonds: Société Oliveira Rogel pour un montant de 413 481,29 € HT
- Lot 09 : Revêtement de sols souples – sols durs et faïence : entreprise Duffau pour un montant de 157 376 € HT ;
- Lot 10 : Peinture - signalétique : entreprise Restoyburu pour un montant de 121 141,80 € HT ;
- Lot 11 : Electricité courants forts - courants faibles : entreprise Electricité industrielle JP Fauché pour un montant de 599 387,14 € HT ;
- Lot 12 : Plomberie – CVC - Chauffage : entreprise Cégélec pour un montant de 795 000 € HT ;
- Lot 13 : Ascenseurs : entreprise Iumana pour un montant de 71 500 € HT ;
- Lot 14 : Espaces verts et plantations : entreprise L'Ami des jardins pour un montant de 44 304,25 € HT.

Avenant n°3 au lot n° 08A : Plâtrerie – Cloisonnement :

Les travaux sont en cours de réalisation.

Un premier avenant a été passé le 26/02/2015 pour un montant de 5 362,32 € HT.

Ce premier avenant a aussi prolongé les délais de 3 mois, de 19 à 22 suite à des erreurs et retards constatés dans l'établissement des plans d'exécution de Gros Œuvre (à la charge de la Maîtrise d'œuvre).

Un deuxième avenant a été passé à la commission d'appel d'offres et au bureau du 15 juin 2015 concernant des adaptations techniques pour un montant de 20 481,98 € HT.

Des retards dans la réalisation de certains travaux d'entreprises (chape sur plancher chauffant notamment) génèrent un décalage de chantier de 3 mois. Le délai contractuel global passe de 22 à 25 mois.

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer cet avenant au lot n° 08A.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 09/07/2015
- Par transmission au Contrôle de Légimité le 09/07/2015